Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260924-2026_054-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/054

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Excusée : Mme Chantal BOURY

Procuration :
Mme Aline HERVÉ a donné procuration à Mme Catherine DUTHU-DEBRAY

Date de convocation : le 15 septembre 2026

Secrétaire de séance : Mme Sonia DEBROUX

Objet :
Redon Agglomération : convention de prestation de services, gestion et mise à disposition d'un cartable numérique

Dans le cadre de la modernisation de son fonctionnement et de l'accompagnement des élus communautaires dans l'exercice de leur mandat, REDON Agglomération met à disposition un cartable numérique de l'élu (CANEL). Les frais d'achat du matériel et des logiciels, les prestations de service de préparation, de sécurisation du cartable numérique et d'aide au démarrage sont pris en charge à 100% par REDON Agglomération.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention de prestation de services, gestion et mise à disposition d'un cartable numérique de l'élu (CANEL) annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention de prestation de services avec Redon Agglomération ainsi que tout document afférent à cette décision tant au niveau administratif que comptable.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr